



MSD SANTE ANIMALE

L'entreprise MSD Santé Animale est une entreprise globale, dont le siège France est situé près d'Angers et qui possède 2 sites en France exclusivement dédiés à la production de médicaments vétérinaires, à Segré dans le Maine et Loire et à Igoville dans l'Eure ; ils emploient respectivement 120 et 190 personnes. L'entreprise est le 3ème laboratoire mondial de santé vétérinaire. En France, MSD Santé Animale est le 2ème laboratoire du marché et commercialise une gamme de plus de 200 produits de santé vétérinaire, des produits de prévention, de traitement et de maîtrise des maladies à destination des animaux d'élevage et de compagnie. L'entreprise s'est engagée dans la lutte contre la résistance antimicrobienne en proposant des solutions globales : vaccins adaptables aux menaces émergentes, permettant de réduire l'exposition et la consommation des antibiotiques, prestation de services et de conseils auprès des éleveurs.

Contact :

David Lussot, Directeur Engagement Client et Développement chez MSD Santé Animale France

david.lussot2@msd.com

+33 241228336

<http://www.msd-sante-animale.fr>

CAHIER D'ACTEUR

MSD Santé Animale

L'entreprise MSD est l'une des deux seules entreprises pharmaceutiques représentatives du concept « One Health », avec une branche en santé humaine et une branche en santé animale.

La santé humaine et la santé animale sont interdépendantes et également liées à l'environnement : cet ensemble est reconnu à travers le concept « *Un monde, une médecine, une santé* ». La lutte contre l'antibiorésistance est un exemple probant de l'importance de ce lien : améliorer la prévention contribue à une meilleure santé des animaux, avec pour conséquence davantage de bien-être animal, de meilleures conditions d'élevage, et finalement une meilleure santé pour les consommateurs.

L'entreprise MSD s'est engagée dans la lutte contre la résistance antimicrobienne en proposant des solutions globales ; à la fois des vaccins adaptables aux menaces émergentes, permettant de réduire l'exposition et la consommation des antibiotiques, et des prestations de services et de conseils auprès des éleveurs.

C'est le sens de la campagne Prév'action, déclinaison française du programme « [Time to vaccinate](#) », qui vise à soutenir la vaccination animale pour contribuer notamment à la lutte contre l'antibiorésistance.

L'entreprise est engagée dans une même démarche dans plusieurs pays européens, afin de mettre en valeur l'importance de la prévention en santé animale dans les différents plans stratégiques nationaux de la nouvelle Politique Agricole Commune.

Le plan stratégique national de la PAC représente pour la France une opportunité d'améliorer la santé et le bien-être de tous (celle des humains, des animaux, et de la planète) en réduisant l'exposition globale des animaux aux antibiotiques et renforçant la place d'actions de prévention.

On observe depuis quelques années une demande forte de la société en matière d'alimentation, de santé et de bien-être animal. Le bien-être animal et la santé des animaux d'élevage sont une priorité croissante des consommateurs européens et français. L'un des principaux risques de santé publique dans le monde est lié à l'utilisation trop importante d'antibiotiques, qui crée des phénomènes de résistance devenus difficiles à contrer. La réduction de l'usage des antibiotiques en médecine vétérinaire est un impératif, afin notamment de préserver l'efficacité de certains antibiotiques dits « critiques » pour soigner les êtres humains.

Ces demandes ont été traduites dans le 9ème objectif spécifique auquel la PAC doit répondre qui est de « répondre aux attentes sociétales sur l'alimentation, la santé et le bien-être animal ». Cet objectif a été traduit dans la [proposition de règlement relatif aux plans stratégiques nationaux](#) qui indique que les Etats membres devront y inclure un système de conditionnalité relatif au bien-être animal et à la santé animale.

C'est en ce sens que MSD dépose cette contribution à la consultation nationale sur la PAC afin de proposer une conditionnalité des aides relatives aux mesures de prévention au sens où elles répondent à l'exigence de respect de la santé et du bien-être des animaux.

L'ANTIBIORÉSISTANCE, UN ENJEU MAJEUR QUI DOIT ÊTRE PRIS EN COMPTE DANS LE PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a publié le projet de diagnostic en vue du futur Plan Stratégique National dans le cadre de la PAC Post 2020 en février 2020. Il y est mentionné que « *Le développement de la résistance antimicrobienne est considéré comme l'un des principaux risques de santé publique au niveau mondial. Des progrès considérables ont été réalisés en France pour diminuer la vente d'antibiotiques pour les animaux d'élevage (...). Toutefois, après cette forte baisse, l'exposition globale aux antibiotiques des animaux a légèrement augmenté (0,7%) entre 2017 et 2018, avec des différences entre espèces. Elle a augmenté pour les bovins et les lapins, mais a continué de diminuer pour les volailles et les porcs* » (ANSES, 2019, Suivi des ventes de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques en France en 2018, Rapport annuel). Ce constat nous oblige à poursuivre la stratégie ambitieuse de lutte contre la résistance aux antibiotiques initiée par le Gouvernement français, notamment par la mise en place du [plan EcoAntibio](#), qui a porté ses fruits. Lors du colloque « Antibiorésistance » qui s'est tenu au Ministère de la Santé le 20 novembre 2019, les chiffres exposés ont montré une diminution de 45% de l'exposition globale des animaux aux antibiotiques en France entre 2010 et 2017. Il est nécessaire de renforcer les actions pour contenir l'augmentation de l'exposition aux antibiotiques observée dans le projet de diagnostic en vue du futur PSN.

C'est l'objet d'un plan d'action initié par la Commission européenne en juin 2017 visant à responsabiliser la prescription d'antibiotiques dans l'Union européenne. C'est également la volonté des parlementaires européens, qui se sont saisis de la problématique à l'occasion d'un rapport à ce sujet en septembre 2018 (A European One Health Action Plan against Antimicrobial Resistance (AMR), European Commission, June 2017). Enfin, très récemment, le [règlement relatif aux médicaments vétérinaires](#) adopté en octobre 2018 par le Parlement propose des outils pour lutter efficacement contre l'antibiorésistance en favorisant la recherche et l'accès au marché de nouveaux antibiotiques.

Ces éléments encourageants doivent être renforcés. Les agriculteurs, les vétérinaires et tous les acteurs de l'élevage ont un rôle fondamental à jouer dans la préservation de la santé des animaux, de leur bien-être, et dans la lutte contre l'antibiorésistance.

Il est donc essentiel que la politique agricole participe de cet effort commun et intègre la lutte contre l'antibiorésistance parmi ses objectifs. Les Etats membres ont l'occasion de traduire cette préoccupation dans les futurs plans nationaux de la nouvelle PAC, et l'expertise française à ce sujet doit être portée au plus haut niveau.

LA PRÉVENTION, UNE SOLUTION DURABLE CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE

Le renouvellement de la PAC et la mise en place d'un plan stratégique national sont donc une opportunité pour promouvoir le bien-être chez les animaux comme chez les éleveurs, qui doit être saisi. Le combat contre l'antibiorésistance se mène à différents niveaux : chez l'humain, l'animal et dans l'environnement. En élevage, plusieurs solutions existent afin de limiter la croissance de l'antibiorésistance, comme par exemple l'amélioration des structures d'élevage, la biosécurité, le diagnostic, la nutrition, la génétique mais également la vaccination des cheptels.

Ce dernier moyen a fait l'objet de [recommandations](#) de la part des instances sanitaires internationales. Il doit faire partie intégrante d'une stratégie de prévention efficace, en combinaison avec d'autres mesures.

Le mode d'action des vaccins permet aux animaux vaccinés de développer une immunité à long terme contre les antigènes d'agents pathogènes spécifiques, et donc d'éviter des infections traditionnellement soignées par antibiotiques. La vaccination des animaux participe donc à la prévention des maladies, et permet d'évoluer dans le cadre du concept « *d'utilisation prudente des antibiotiques* », et ainsi d'en préserver l'efficacité. Elle limite par ailleurs les répercussions environnementales de l'antibiorésistance via les [résidus médicamenteux](#), tout en contribuant au bien-être des animaux d'élevage : la bonne santé des animaux est un pilier de leur bien-être.

La vaccination peut également procurer un avantage économique concurrentiel à l'agriculteur y ayant recours en limitant certains coûts : les coûts liés à la maladie d'un animal ou du troupeau dans son ensemble, à la désorganisation du travail, les coûts consécutifs à la perte d'un ou plusieurs animaux, et les pertes de production liées à la maladie.

Combinée aux autres méthodes de prévention, la vaccination des animaux permet de préserver l'efficacité des antibiotiques tout en

favorisant de meilleures conditions de travail pour l'éleveur.

Il est important de rappeler le fait que moins de la moitié du cheptel bovin français est vacciné contre les maladies les plus fréquentes en élevage, que sont les infections respiratoires et les diarrhées du veau. Cela explique aussi pourquoi l'on continue à traiter beaucoup d'animaux avec des antibiotiques, alors qu'il auraient pu échapper à ces maladies grâce à la vaccination.

LES OUTILS DE PREVENTION, COMME LA VACCINATION, ONT UN IMPACT POSITIF SUR L'ENVIRONNEMENT

Depuis quelques années, l'agriculture est un objet de controverses... En effet, l'agence américaine de protection de l'environnement (EPA) estime que l'agriculture animale contribue à environ 9 % du total des émissions de GES. Les citoyens européens demandent une réduction de l'impact environnemental de la production animale.

La santé et la croissance optimale des animaux permet de leur assurer une alimentation et un élevage plus durables, réduisant les émissions de GES et l'impact environnemental des exploitations.

L'arsenal préventif limite par ailleurs les répercussions environnementales des antibiotiques. En effet, la vaccination participe à une baisse de l'utilisation d'antibiotiques et vient donc limiter la quantité de résidus médicamenteux dans l'environnement. Ainsi, toutes les mesures qui préviennent les maladies subcliniques et cliniques contribueront à minimiser l'impact environnemental et les programmes de vaccination peuvent être considérés comme un outil pour une production durable plus respectueuse de l'environnement.

LES AVANTAGES FINANCIERS DES OUTILS DE PRÉVENTION TELS QUE LA VACCINATION

Dans un [livre blanc](#) publié en janvier 2018, MSD Santé Animale a souligné l'impact de la maladie sur les performances et la productivité. Les coûts des maladies ont souvent été sous-estimés ou ignorés dans l'analyse financière de la production animale. Les coûts des infections subcliniques et de l'incapacité à atteindre le plein potentiel de production sont dans une large mesure ignorés. Les implications financières de certaines maladies multifactorielles chez les bovins et les ovins sont mal documentées et difficilement

quantifiables en raison de l'impossibilité d'attribuer les pertes de performance aux causes exactes et du décalage entre la maladie et la vie productive. Cependant, de plus en plus d'études calculent l'impact des maladies cliniques et subcliniques sur la productivité future.

La maladie est très souvent un facteur majeur de croissance sous-optimale, en raison de la diminution de la consommation alimentaire, de la baisse de l'efficacité alimentaire et de l'augmentation des besoins métaboliques pour les fonctions immunitaires. De nombreuses études ont montré le fort impact de la prise de poids avant le sevrage sur les futures performances de lactation : les coûts d'élevage d'une génisse qui a été malade au moins une fois sont en moyenne 95 € plus élevés que ceux des génisses en bonne santé.

Exemple des avantages financiers de la vaccination

Vaccination contre les maladies respiratoires chez les bovins :

Une [étude](#) réalisée en Angleterre sur l'impact économique des mesures de prévention sur les élevages bovins a démontré un rapport coût-bénéfice positif de la vaccination, avec un gain financier direct lié à la prévention de la maladie, et avec un gain financier indirect lié à une meilleure performance et productivité des animaux sains. Cette estimation n'inclut pas cependant les coûts liés à l'amélioration du logement ou aux changements de gestion visant à réduire l'incidence des maladies respiratoires. L'étude rappelle par ailleurs que le bénéfice de la vaccination n'est total que lorsque cette démarche est associée à des mesures favorisant la bonne nutrition, la ventilation et la réduction de la densité des élevages.

Une autre étude, menée dans plusieurs élevages néerlandais de veaux blancs, a évalué l'influence de la vaccination sur l'utilisation et les performances des antimicrobiens (Vahl et al., 2014). La vaccination a réduit de manière significative (14,5 % de réduction) les traitements quotidiens par antibiotiques et le niveau de réduction le plus élevé a été observé dans les 2,5 premiers mois dans les élevages. Les animaux vaccinés ont également reçu beaucoup moins de traitements à visée respiratoire. L'accent étant mis de plus en plus sur la production sans antibiotiques, les vaccinations sont non seulement rentables mais s'inscrivent également dans le cadre d'un concept d' "utilisation prudente des antibiotiques".

NOS DEMANDES :

En constituant un outil d'économie pour les agriculteurs, un vecteur de bien-être animal, de qualité alimentaire et de protection de l'environnement, la vaccination offre une piste concrète de réponse aux ambitions politiques de la nouvelle PAC.

C'est pour l'ensemble de ces raisons, qu'aujourd'hui, notre entreprise appelle à intensifier la lutte contre l'antibiorésistance à l'échelle nationale à travers le plan stratégique national ; et européenne, en faisant de ce plan stratégique un modèle pour les autres pays de l'Union Européenne.

Nous proposons donc la mise en place de plusieurs actions:

- Intégrer la prévention en santé animale dans les mesures du plan stratégique français en vue de la nouvelle PAC ;
- Intégrer des objectifs ambitieux de responsabilisation de l'usage des antibiotiques dans le plan stratégique national ;
- Reconnaître la bonne santé des animaux comme un élément de leur bien-être dans le plan stratégique national;
- Favoriser les méthodes de prévention des maladies dans les élevages français en créant des incitations à la vaccination dans le plan stratégique national.